

# Informations aux Porteurs de parts

## **Credit Suisse Fund Management S.A.**

Société anonyme

5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 72925  
(ci-après la «**Société de gestion**»)

agissant en son propre nom et pour le compte de

## **CS Investment Funds 14**

Fonds commun de placement / un fonds commun de droit luxembourgeois  
R.C.S. Luxembourg K 673

(ci-après le «**Fonds**»)

---

Avis aux porteurs de parts des compartiments désignés ci-après:

Credit Suisse (Lux) Corporate Short Duration EUR Bond Fund
Credit Suisse (Lux) Corporate Short Duration CHF Bond Fund
Credit Suisse (Lux) Corporate Short Duration USD Bond Fund
Credit Suisse (Lux) Swiss Franc Bond Fund

(ci-après les «**Compartiments**»)

Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, agissant en tant que Gestionnaire d'investissement des Compartiments, va fusionner avec UBS Asset Management Switzerland AG (ci-après la «Fusion»). La Fusion devrait prendre effet le **30 août 2024** (ci-après la «Date d'effet»). À la Date d'effet, Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA cessera d'exister et UBS Asset Management Switzerland AG, en sa qualité d'entité survivante, agira en tant que Gestionnaire d'investissement des Compartiments. Le Prospectus du Fonds sera mis à jour dans un délai de 3 mois à compter de la Date d'effet.

Afin de lever toute ambiguïté, la Fusion n'entraînera aucune modification des frais applicables ni de la politique de placement des Compartiments.

Les termes en majuscules utilisés dans le présent avis mais non définis ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus daté du 3 juin 2024 et dans les Conditions contractuelles datées du 10 février 2020.

Les Porteurs de parts du Fonds peuvent obtenir le Prospectus, les PRIIP KID, le dernier rapport annuel ou semestriel et une copie des Conditions contractuelles gratuitement auprès du siège social de la Société de gestion ou à l'adresse Internet [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

Luxembourg, 28 août 2024

Le Conseil d'administration de la Société de gestion, pour le compte du Fonds